

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article1808>

Mai 1802 - Mai 1967 : RECONNAISSANCE - REHABILITATION - REPARATION

- Dossier sp cial LKP - Expressions -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : vendredi 1er juin 2012

Mis   jour le : jeudi 31 mai 2012

UGTG.org

Monsieur François HOLLANDE

Président de la République Française

Palais de l'Élysée

55, rue du faubourg Saint-honoré

75008 PARIS

Objet : VÉRITÉ des " JUSTICE - RÉPARATION des " RÉHABILITATION POUR LES VICTIMES DE LA GUERRE DE 1802 ET DES MASSACRES DES 26 ET 27 MAI 1967.

Monsieur le Président,

En mai 1802, les troupes de Napoléon Bonaparte, futur Empereur des Français débarquent en Guadeloupe dans le but de rétablir l'esclavage. Après 18 jours de combat : plus de 10.000 victimes guadeloupéennes (tués au combat, condamnés à mort, emprisonnés ou déportés notamment en Corse où ils moururent tous comme esclaves). Des milliers d'hommes de couleur libres seront, dès lors, obligés de justifier de leur statut sous peine de redevenir esclave. Les victimes vont donc payer pour un acte aujourd'hui reconnu comme crime contre l'humanité.

Cette page de l'histoire de France n'est pas enseignée, l'Etat français préférant se revêtir de l'habit abolitionniste plutôt que de celui d'esclavagiste. Votre prédécesseur, Nicolas Sarkozy nous invitait même à « **À digérer notre histoire** ».

Qui sont ces hommes et ces femmes qui ont donné leur vie pour défendre la liberté ?

Qui étaient ces milliers de prisonniers déportés ?

Ne serait-ce pas plutôt ceux à qui il faut honorer ?

A maintes reprises, le sang des Guadeloupéens coula sous les balles des militaires français comme en mai 1967.

En effet, les 26 et 27 mai 1967, à Pointe-à-Pitre, à l'occasion d'une grève d'ouvriers du bâtiment, les CRS, Gendarmes mobiles (Képis Rouges) français perpétrèrent un véritable massacre contre les travailleurs et le Peuple de Guadeloupe.

« *Le massacre commença le 26 mai 1967 au début de la matinée et dura jusqu'au lendemain soir. Pointe-à-Pitre martyrisé. Ces morts ne furent pas les victimes accidentelles d'un combat sans merci. Ces **Autres** furent assassinés de sang froid avec méthodes. Ce crime fut décevant, organisé, planifié dans le cadre d'une politique de terreur.* » Ces faits rappellent le massacre de Maillat le 25 août 1944.

Le PrÃ©fet Pierre BOLOTTE, inhumÃ© le **27 mai 2008** (41 ans jour pour jour aprÃ©s le massacre des GuadeloupÃ©ens), commandeur de la LÃ©gion d'honneur, demanda de faire usage de toutes les armes contre tous ceux qui bougeaient, qui Ã©taient noirs ou tiraient leur origine de cette couleur. Plusieurs centaines de GuadeloupÃ©ens furent traquÃ©s, blessÃ©s ou tuÃ©s par balles.

L'armée française tirait sur les ambulances et même lors de la veillée mortuaire d'une des premières victimes.

L'hÃ©pital dÃ©bordait de cadavres et de blessÃ©s. Des exÃ©cutions sommaires ont Ã©tÃ© perpÃ©trÃ©es aussi bien Ã la gendarmerie du Morne Miquel qu'Ã la sous-prÃ©fecture de Pointe-Ã-Pitre oÃ¹ des dizaines de corps jonchaient le sol.

Depuis plusieurs annÃ©es, des dÃ©marches sont entreprises auprÃ©s de l'Etat franÃ§ais pour qu'une enquÃªte soit diligentÃ©e sur les tueries de mai 1967. Jusqu'ici, aucune rÃ©ponse.

Nos investigations se sont poursuivies directement sur le terrain mÃªme, en Guadeloupe, et ont permis de rencontrer des tÃ©moins visuels, des parents et amis de victimes, des blessÃ©s, des emprisonnÃ©s!

Selon M. LEMOINE, ancien ministre des DOM, il y eut 87 morts et des centaines de blessÃ©s. Mais, entre le nombre rÃ©el de morts et celui qui a Ã©tÃ© comptabilisÃ© par les services officiels, il y a, Ã n'en pas douter, une diffÃ©rence de l'ordre de plusieurs dizaines. Les reprÃ©sentants de l'Etat franÃ§ais nous abreuvent de discours officiels vantant Ã« la France patrie des droits de l'homme Ã » et du caractÃ©re infailible de la sociÃ©tÃ© de droits. C'est une chose.

Toutefois, disons-le tout net, l'exercice de la Ã« justice Ã » Ã nos actes ordinaires est fondÃ© sur la plus flagrante des discriminations coloniales : **celle de la couleur !**

Descendants de tous ces honorables combattants de la libertÃ©, nous exigeons du gouvernement de la France, des rÃ©ponses claires et prÃ©cises sur toutes les tueries perpÃ©trÃ©es contre les GuadeloupÃ©ens par l'Etat franÃ§ais et notamment ceux de mai 1802 et mai 1967.

Nous exigeons la vÃ©ritÃ©, la reconnaissance de ces crimes coloniaux, la justice, le jugement et la condamnation de tous les coupables, la rÃ©habilitation des victimes et emprisonnÃ©s, la rÃ©paration des prÃ©judices, l'accÃ©s aux archives et dossiers de l'Ã©poque.

Pourquoi les criminels ont-ils Ã©tÃ© dÃ©corÃ©s ?

Pourquoi ce black - out concernant les archives ?

Pour le LKP

Le Porte Parole

E. DOMOTA

LKP - Lapwent àEuros" 18 MÃ© 2012